

## Fiche de poste

### Directeur du plan directeur, des services techniques, et du Biomédical

#### 1. Identification du poste

|                                                                                   |                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>Fonction</b>                                                                   | Directeur du plan directeur, des services techniques, et du Biomédical |
| <b>Service</b>                                                                    | Direction des services techniques                                      |
| <b>Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière</b> | 45C60 - Directeur(e) des investissements et de la maintenance          |
| <b>Correspondance statutaire</b>                                                  | A                                                                      |

#### 2. Présentation de l'établissement

##### 2.1 Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier de Dunkerque (CHD) est un établissement public de santé situé sur le territoire de la Flandre maritime, à 50' de Lille par autoroute (35' en TER-GV), à proximité de la frontière belge et à environ 30' de Calais et 45' de Saint-Omer. Ce territoire, fortement industrialisé, compte plus de 260 000 habitants et est la zone de proximité la plus peuplée du littoral. Sa population se caractérise par un niveau de précarité significatif et des indicateurs de santé dégradés.

La Communauté Urbaine de Dunkerque est en pleine dynamique de développement (16000 créations d'emplois prévus dans la décennie), caractérisée par une politique de la ville innovante avec par exemple la gratuité des transports en commun.

Dunkerque offre un cadre de vie agréable avec de nombreux clubs de sport, une offre scolaire et universitaire ainsi que des dispositifs « petite enfance » développés.

Le Centre Hospitalier, installé en centre-ville, a engagé un projet structurant de réhabilitation-reconstruction de la totalité des activités MCO, projet identifié par l'ARS dans le dispositif d'accompagnement Ségur.

Dans le cadre du Projet Hospitalier du Dunkerquois arrêté par l'Agence Régionale de Santé en juillet 2013, les activités d'hospitalisation sont, à l'échelle de l'agglomération Dunkerquoise, réparties de la manière suivante entre le CHD, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et la Polyclinique de Grande-Synthe (ESPIC) :



- le CHD est l'établissement pivot de la Flandre Maritime et regroupe les activités de médecine spécialisée, de chirurgie, d'obstétrique et de cancérologie et dispose du plateau technique ;
- la Polyclinique de Grande-Synthe (ESPIC) devient un pôle d'excellence gériatrique et anime la filière gériatrique ;
- l'Hôpital Maritime de Zuydcoote devient un pôle d'excellence dans les soins de suite et de réadaptation (SSR), comprenant des activités de SSR spécialisées et non spécialisées pour les adultes et les enfants.

Le CHD est également l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le CHD, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys. Ce GHT situé sur la zone littorale nord de la côte d'Opale et de la région de l'Audomarois, couvre un bassin de population de 380 000 habitants. Il développe des activités en médecine, chirurgie, obstétrique et soins de suite et réadaptation.

La capacité des quatre établissements est de 1 955 lits soit 1 360 lits et places sanitaires (70% de la capacité totale) et 595 lits de médico-social (30% de la capacité totale).

Le Centre Hospitalier de Dunkerque s'est engagé au printemps 2018 dans une démarche de transformation d'ensemble dénommée « *Pacte Performance 2022 : Réussir ensemble* » approuvée par son Conseil de Surveillance le 26 juin 2018 à l'unanimité de ses membres et contractualisée avec l'ARS sous la forme d'un Contrat de Retour à l'Equilibre Financier le 30 juillet 2018.

Les orientations de ce pacte sont les suivantes :

- la qualité de la prise en charge des patients et de leur parcours, au centre des préoccupations de l'établissement,
- l'efficacité des organisations et leur dynamique d'évolution, afin de s'adapter aux prises en charge de demain,
- la juste mobilisation des ressources et de la valorisation des activités, dans une approche de juste utilisation des deniers publics et de juste rémunération du service rendu,
- la recherche d'un maillage territorial efficace et d'une relation ville-hôpital qualitative, afin de renforcer l'inscription de l'établissement au cœur de son territoire de soins, dans une logique de proximité et référence,
- la prise en considération des transformations organisationnelles induites par la transformation numérique et les facilités d'usage, afin de s'adapter au monde d'aujourd'hui,
- la prise en compte d'une prospective démographique médicale articulée et encadrant les perspectives de développement des activités,
- la volonté d'une mobilisation collective et d'un lien social de qualité.

Le Pacte Performance 2022, qui s'est substitué au projet d'établissement sur les années 2018-2022 a été mis entre parenthèse du fait de l'épidémie CoVid.,

La démarche de projet d'établissement a été ré initiée en 2022 avec pour objectif une adoption en janvier 2023

## **2.2 Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget, etc.) :**

L'établissement propose des soins aigus dans un grand nombre de spécialités, plus de 20 services d'hospitalisation, un plateau de consultations spécialisées, d'explorations fonctionnelles, etc...

La capacité en lits installés du CHD est de 749 lits et places répartis ainsi :

- 334 lits et places de médecine ;
- 20 places d'hémodialyse ;
- 120 lits et places de chirurgie ;
- 35 lits et places de gynécologie / obstétrique ;

- 10 places de réadaptation cardiaque ;
- 230 lits d'EHPAD.

**Activité 2019** : 65 196 passages au SAU, 159 994 journées d'hospitalisation, 243 644 consultations, 16 858 interventions au bloc opératoire, 1 552 naissances

**Effectifs en 2019** : 2252 membres du personnel, dont 302 médicaux et 1950 non médicaux

**Budget d'exploitation** : 195 000 000 €

L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

L'établissement a été certifié niveau A par l'HAS en 2016.

Les comptes ont été certifiés sans réserve en 2021.

## 2.3 Le projet de restructuration immobilière

Construit au milieu des années 70, le Centre Hospitalier de Dunkerque (CHDk) n'a pas engagé d'opérations de restructuration ou de modernisation importantes pendant une quarantaine d'années. Seul le service des urgences a été reconstruit début 2000.

Une première phase de travaux, engagée il y a une dizaine d'années, s'est concrétisée avec l'ouverture de la maternité sur le site en 2018 et l'engagement de la construction du bâtiment MIR, néphro-dialyse en 2020 pour une livraison initialement prévue fin 2024.

Passée cette opération, c'est la modernisation de l'ensemble du bâtiment historique de l'hôpital qu'il faudra réaliser pour répondre aux enjeux du CHDk. Les grandes actions suivantes sont donc nécessaires :

- Libérer de l'espace dans les tours d'hospitalisation (construction du nouveau bâtiment pour regrouper la réanimation et l'USC dans une même unité de lieu ; déménagement du service de néphrologie et de celui de dialyse ; installation des consultations externes dans l'ancien bâtiment de la Pergola ; installation de l'hôpital de jour d'oncologie hématologie au rez-de-chaussée du bâtiment historique)
- Réorganisation du plateau technique du 1<sup>er</sup> étage
- Effectuer la mise aux normes de sécurité incendie
- Améliorer la performance énergétique
- Améliorer les organisations en réorganisant les plateaux d'hospitalisation
- Redéfinir le plan de circulation : le CHDk dispose d'accès sur 3 rues (rue Louis Herbeaux, avenue de Rosendael et rue JJ Rousseau). La première concentre la majeure partie des accès sur une seule entrée : visiteurs, consultants, urgences... Les circulations piétonnes et la prise en compte des nouvelles formes de mobilités « douces » ne sont pas intégrées au plan actuel de circulation et de stationnement interne. Par ailleurs, la relocalisation des consultations entraînera un transfert des flux internes. Ainsi, la réalisation d'un plan global et sa déclinaison opérationnelle apparaît comme une nécessité, en parallèle des opérations immobilières projetées

### 3. Mission et activités

#### **Mission générale**

- Il assiste et conseille le chef d'établissement sur les choix stratégiques.
- Il contribue à l'élaboration du projet d'établissement et en assure la mise en œuvre pour les composantes et orientations qui le concernent.
- Il organise la communication interne des projets dont il a la charge.
- Il anime le management des équipes de la direction (70 agents), assisté d'un adjoint et de deux ingénieurs (un ingénieur travaux/biomédical, un ingénieur technique).
- Il assure le suivi financier des dépenses d'investissements immobilier et biomédical
- Il assure le pilotage général de la conduite des projets de rénovation du site MCO (SEGUR)

#### **Missions spécifiques dans le Domaine des Services Techniques, biomédicaux et de la sécurité :**

##### 1.Stratégie

Il définit et pilote la mise en œuvre de la politique de travaux et de maintenance dans le cadre de la stratégie de l'établissement.

Sous l'autorité du chef d'établissement, il prépare le programme des opérations d'investissement en lien avec le projet d'établissement et le projet médical.

Il définit les études, les projets et programmes ainsi que le rôle des services techniques (en Maîtrise d'Ouvrage (MOA), Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) ou Maîtrise d'œuvre (MOE)).

Il est en charge de la gestion des demandes et autorisations en équipements lourds et travaux.

Il conseille le directeur sur la sécurisation de l'établissement. Il lui propose le plan de sécurisation des biens et des personnes.

Il assure la production et la mise en œuvre du plan biennuel d'équipement médical.

##### 2.Coordination

Il assure la coordination de la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux immobiliers et mobiliers, travaux neufs et d'entretien.

Il coordonne directement les services techniques en charge de la Maîtrise d'Ouvrage (MOA) ou de la Maîtrise d'œuvre (MOE) ou de la maintenance des équipements.

Il veille à la conformité des équipements et installations aux normes de sécurité et aux règles d'hygiène aussi bien pour les personnels que pour les patients et pour les visiteurs.

##### 3.Opérationnel

Il encadre directement les équipes des services techniques, de la sécurité, et du biomédical.

Il réalise ou fait réaliser les procédures d'achats de travaux ou d'équipement.

Il suit ou fait suivre l'exécution des contrats.

Il contrôle et suit la qualité et la sécurité des activités, dans son domaine.

Il assure la gestion des biens et du patrimoine immobilier.

Il suit le plan pluriannuel d'investissements avec la DAF.

Il établit et suit le tableau de bord de toutes les opérations d'investissement et de maintenance.

Il suit l'évolution des dépenses et l'élaboration de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) pour la partie qui le concerne, en lien avec la DAF.

#### **Autres missions :**

Participation aux Instances

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur immobilier

Poursuite de la mise en œuvre de la sécurisation de l'établissement et de la mise en œuvre du schéma directeur incendie

#### **4. Compétences requises**

##### **Savoir-faire requis**

- Animer et développer un réseau professionnel
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir un plan/programme d'investissement
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Établir/évaluer/optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Piloter, animer, communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes

##### **Savoirs requis**

| Description                                              | Niveau de connaissance     |
|----------------------------------------------------------|----------------------------|
| Bâtiments et installations (22454)                       | Connaissances générales    |
| Communication/relations interpersonnelles (15034)        | Connaissances approfondies |
| Droit de la fonction publique (13041)                    | Connaissances générales    |
| Encadrement de personnel (32032)                         | Connaissances approfondies |
| Gestion administrative, économique et financière (32654) | Connaissances approfondies |
| Management (32054)                                       | Connaissances approfondies |

|                                                          |                            |
|----------------------------------------------------------|----------------------------|
| Méthodes/outils de la gestion des risques (42875)        | Connaissances générales    |
| Poly-techniques (31043)                                  | Connaissances générales    |
| Stratégie et organisation/conduite du changement (32025) | Connaissances approfondies |

## 5. Position dans la structure

### Liens hiérarchiques

Le directeur adjoint exerce sous l'autorité du Directeur d'établissement. Il exerce une autorité hiérarchique sur les personnels des services techniques, biomédicaux et de la sécurité.

### Liens fonctionnels

- Equipe de direction dans le cadre des orientations politiques et stratégiques et de la collaboration sur les dossiers communs
- Président de la CME et membres du corps médical dans le cadre des projets, des organisations et des activités liées à la prise en charge des patients
- Chefs de pôle et responsables de service dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la contractualisation
- Encadrement soignant et non soignant
- Partenaires sociaux en particulier dans le cadre des opérations de travaux et les sollicitations du CHSCT
- Partenaires extérieurs : ARS, trésorerie, commissaire aux comptes, services municipaux, bureaux de contrôle...

## 6. Contraintes de fonctionnement

### Temps de travail

Au forfait cadre

### Autres contraintes de fonctionnement

Participation aux astreintes de direction

## 7. Nature et niveau de formation

Directeur d'hôpital

Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

Ingénieur hospitalier avec une expérience significative dans le domaine fonctionnel et fortes capacités managériales